



## Rapport moral - Assemblée générale 2016 – 11 mars 2017 à Ahuillé

2016 encore une année bien remplie pour MNE comme vous avez pu le découvrir à la lecture du rapport d'activités : de nouveaux sites « sur le chemin de la nature », une nouvelle publication sur les orchidées, des naturalistes sur le terrain avec de nouveaux projets d'atlas, des missions diversifiées, un budget juste équilibré, la loi biodiversité adoptée et depuis ce premier janvier, l'arrêt de l'utilisation des pesticides par les collectivités (comme l'avait initié plusieurs communes ou le service des routes du département depuis plusieurs années en Mayenne...) etc. Nos objectifs fixés dans notre projet associatif ont été globalement atteints en 2016.

Nous avons le sentiment d'avoir bien travaillé, que les choses avancent ... mais pourtant ... la sérénité nous manque.

Nous évoluons dans un contexte d'incertitudes.

**Incertitude financière :** notre horizon est à quelques mois et dans le meilleur des cas annuel. La réduction des financements publics, et les changements politiques ont rendu très incertaine l'économie des associations de protection de la nature ; même si la région Pays de la Loire a quasiment maintenu les missions confiées contrairement à certaines régions qui ont amputé de 50 % leurs financements, les reportant parfois sur les fédérations des chasseurs ! Dans le discours politique, l'environnement est souvent assimilé à une charge pour la collectivité. Derrière ce mot « charge » il y a pour MNE le mot rémunération qui signifie salaire, salarié, compétences, missions, actions pour préserver ce qui nous reste de biodiversité. Enjeu essentiel ou charge ?

**Incertitude politique :** un seul exemple, le parcours si long de la loi Biodiversité qui devait constituer une nouvelle grande avancée après la loi de protection de la nature en 1976. Il a fallu se battre avec FNE, la LPO, Génération future et de nombreuses ONG... pour que cette loi ne constitue pas un recul ! Il a fallu se battre pour que l'interdiction des néonicotinoïdes soit inscrite en 2018. Il faudra se battre pour voir appliquer l'ensemble de cette loi. Et que dire de l'agence française de la biodiversité ? Cette agence aura-t-elle les moyens financiers pour remplir ses missions ? Et comment expliquer que l'ONCFS n'intègre pas cette agence pour rester sous le contrôle des chasseurs ?

Quel manque d'ambition pour notre avenir commun !

Et pourtant le dernier rapport du WWF « Planète vivante 2016 » fait le constat que l'abondance des populations de vertébrés a décliné de 58 %. Et pourtant on entend si souvent dans les discours politiques parler des contraintes environnementales. Contraintes ou nécessité ou devoir ou bon sens pour laisser simplement une terre vivable ou on ne risquera pas de s'empoisonner en mangeant quelques légumes ou en marchant dans la rue ?

**Incertitude militante :** qui ne dépend que de nous ! MNE compte aujourd'hui trop peu d'administrateurs, et le renouvellement est difficile. Si tout semble bien aller, nous ne sommes plus que quelques-uns à encadrer l'association. La pérennité de MNE se joue à ce niveau aussi et je lance un appel urgent à chacun d'entre vous, pour rejoindre soit un groupe de travail, soit le conseil d'administration. Le conseil d'administration a commencé une réflexion pour permettre à chacun de trouver sa place. MNE est notre, votre association au service de la nature. Les administrateurs sont à l'écoute de vos remarques et propositions.

**La nature, notre environnement ont besoin de personnes qui s'engagent comme « sentinelles » actives sur leur territoire et aussi qui feront vivre demain l'association.**

Je voudrais mettre en valeur l'aventure humaine que représente cet engagement et en même temps remercier tous nos partenaires même si je n'en cite que quelques-uns :

- c'est la rencontre avec les adhérents, les salariés et c'est aussi le travail en réseau avec la fédération de l'environnement en Mayenne FE53, FNE Pays de la Loire ou la coordination régionale LPO. Ce sont des appuis, des soutiens, des contacts et des échanges avec les militants des autres associations. Diversité, richesse des échanges, formation...

- ce sont des rencontres avec des acteurs de la protection de l'environnement (les biodiv'acteurs pour la LPO) comme cet après-midi avec les nominés pour le Prix orchidée...

Quelle chance j'ai et nous avons grâce à MNE, d'être témoin de cette diversité d'action au service de la biodiversité. Et je ne vais pas m'arrêter avant de vous avoir donné l'occasion de passer, vous aussi et vous encore, à l'action :

Contrairement à l'eau et à l'air, les sols ne font l'objet d'aucune protection juridique à l'échelle européenne ou nationale. France Nature Environnement a lancé avec 400 organisations européennes une campagne de sensibilisation des citoyens européens pour qu'ils signent « l'appel du sol », une Initiative Citoyenne Européenne, outil de démocratie participative par lequel 1 million de citoyens européen saisissent la commission européenne pour qu'elle protège enfin cette ressource rare et essentielle.

À vous de lire, de signer et de partager, en allant sur « L'appel du sol » [www.people4soil.eu/fr](http://www.people4soil.eu/fr)  
Préparez votre carte d'identité ou passeport nécessaire pour cette signature.